

LE PATRIOTE CANADIEN,

BURLINGTON, VT.

MERCREDI SOIR, 11 DECEMBRE 1839.

PENSEZ-Y BIEN.

L'opinion patriotique s'est manifestée chaque année plus forte; le silence qu'imprime la tyrannie ne fut toujours qu'un pressage plus menaçant.

Aujourd'hui que les prétentions de la métropole sont clairement exprimées de franchir les limites qu'elle doit respecter, il ne nous reste plus qu'à briser nos liens. Le pacte social est déjà rompu. Il serait honteux, dégradant même, de laisser toujours gémir notre pays sous l'oppression. Les peuples esclaves ont un pays comme les animaux; mais point de patrie.

Tous les Canadiens se doivent à leur patrie, tous doivent acquiescer de ce qu'ils doivent à la justice, à l'honneur, au devoir et à la cause de l'humanité. On triomphe du despotisme par le courage et la constance héroïque. La générosité qui fait mourir pour son pays, rends les mortels immortels.

Courbés sous le joug de l'injustice, nous avons en vain fait entendre le cri de la nature. Tous les sentiments de devoir et d'humanité ont été violés à notre égard; il ne nous reste plus qu'à recourir à la force physique, à nous venger, et à élever sur le sol vierge de notre belle contrée, l'autel de la liberté, de l'égalité, de la justice qui gémait à la place d'une infâme idole que nous chargeons de malédictions! Il faut sauver l'honneur national!

Rappelez-vous, Canadiens, que ce sont les esclaves qui font les tyrans; c'est dans le sein de la lâcheté que la tyrannie prend naissance, s'accroît et se fortifie. La révolution de tout un peuple qui veut secouer le joug de l'oppression pour être libre, est une entreprise mémorable, qui honore le courage et l'esprit humain, et que l'histoire immortalisera. Quant aux exécutions barbares, illégales, elles sont des attentats envers Dieu et l'humanité entière.

Résistons donc fermement à la bassesse, à l'asservissement et à la barbarie auxquels on veut nous assujétir, et que la raison et la nature repoussent également. La pusillanimité livre toujours les hommes à l'arbitrage de ceux qui ont l'ambition de les dominer. Ils deviennent d'autant plus entreprenants qu'une nation devient plus timide. Avec les principes tyranniques, une Province composée d'hommes braves qui savent apprécier la liberté, est comme un ressort qu'on force à réagir sur lui-même, et qui, parvenu au point où finit son élasticité, se brise tout à coup, et déchire la main qui le comprime.

La contrainte du gouvernement Britannique contre nous est rendue au dernier point, la réaction doit nécessairement s'opérer. On peut éprouver des infortunes, des revers, même des trahisons, que rien ne nous décourage. La justice et la liberté sont dignes des plus grands travaux. La liberté est la richesse des peuples, elle en est le repos et la gloire.

Quoi! un petit nombre de brigands dévorent la multitude, et la multitude se laisserait dévorer; ce serait une honte infamante. Puisqu'il ne nous reste d'autre alternative que de vivre dans la dégradation, ou de mourir, par notre énergie, de la plénitude de nos droits sacrés, organiques, armés nous, et combattant. Tout canadien indigne du spectacle déchirant que lui présente sa malheureuse patrie, doit, au prix de son sang, soutenir sa dignité et ses droits. Quelle est imposante la colère du peuple qui brise ses chaînes! L'orage gronde, il doit éclater et frapper. Le moment est venu de deployer notre énergie pour remplir les hautes destinées qui nous attendent.

Le génie de la liberté n'est pas tel que le peint un vulgaire insensé, armé de torches et de poignards; il se présente sous l'aspect auguste de la justice, tenant en main les balances sacrées ou se présentant les actions des mortels.

L'idée de la liberté contient essentiellement celle de la justice, qui naît de l'égalité. L'égalité et la liberté sont donc les bases physiques et inaltérables de toute réunion d'hommes en société, et, par suite, le principe nécessaire et générateur de toute loi et de tout système de gouvernement régulier.

Qu'égalité, justice, liberté, soient, Canadiens, et toujours, notre code et notre étendard; qu'il n'existe plus pour nous qu'une loi, celle de la nature; qu'un même code, celui de la raison; qu'un même titre, celui de la justice; qu'un même autel, celui de l'union; enfin qu'une seule ambition, celle d'être libres et indépendants.

Avec des âmes fortes et courageuses ou écrase l'oppression!

HAUT-CANADA.

Le Lever que Son Excellence le Gouverneur Général tint le 25 à Toronto fut le plus nombreux qui eût jamais eu lieu en cette ville. Immédiatement après, son Excellence reçut une adresse de félicitation de la part du Bureau du Commerce, et l'Adresse des Réformistes, laquelle après les félicitations et compliments d'usage, poursuivit comme suit:

"Dans la nomination d'un homme d'état de la haute réputation de votre excellence au gouvernement des Canadas dans cette grave crise, nous reconnaissons le désir sincère de sa majesté de promouvoir le bien-être de ces importantes Provinces."

"Nous profitons de cette occasion pour assurer votre excellence de notre attachement cordial à la personne et au gouvernement de notre très-gracieuse souveraine et de notre fervent désir de raffermir la connexion qui lie ces colonies à notre bien-aimée mère-patrie."

"Remplis de vénération pour les institutions consacrées par le temps, qui grâce à la sagesse et à la bravoure de nos ancêtres sont devenues le droit inaliénable des sujets bri-

taniques, nous désirons vivement voir le gouvernement colonial administré en conformité des principes de la constitution britannique.

"Dans la ferme conviction que votre excellence, tout en maintenant avec fermeté les prérogatives reconnues de la couronne, respectera les desirs et les intérêts des sujets loyaux et affectionnés de sa majesté en cette province, nous offrons de nouveau à votre excellence l'assurance de notre vif désir de vous donner l'assistance et la coopération sur lesquelles se repose votre excellence avec des expressions si vives d'intérêt pour le bien-être public."

A quoi Son Excellence a répondu:

"Messieurs.—Je vous remercie de votre Adresse et de l'assurance que vous me donnez de votre appui à mon administration des affaires de cette Province."

"Le gouvernement impérial, tout en formant la ferme détermination de maintenir inviolable la connexion entre ces colonies et la métropole, n'en a pas moins le désir que leur gouvernement soit conduit en harmonie avec les sentiments du peuple."

"Dans l'exécution du devoir qui m'a été confié par ma souveraine, je m'identifierai avec soin à agir sur ces principes, et je reçois avec plaisir l'assurance de votre disposition à m'assister et à coopérer avec moi."

L'Examinateur fit les réflexions suivantes:—
L'Adresse portait un très-grand nombre de signatures, au nombre desquelles nous avons remarqué les signatures du Clergé des différentes dénominations religieuses, excepté l'Eglise d'Angleterre; de plusieurs des habitants les plus riches, savoir le Dr. Baldwin, le Dr. Widmer, M. Gawhra, M. J. S. Baldwin, M. C. C. Small, et M. Ketchum.—Les principaux marchands de la ville,—et quatre sur six Editeurs de Journaux Publics. Un très-petit nombre d'Officiels apposèrent leurs signatures à cette Adresse de confiance en son excellence.

Son Excellence reçut la députation avec une urbanité marquée, et fut évidement aussi satisfait de l'Adresse, que les Messieurs de la députation le furent de la réponse. Nous ne feront aucun long commentaire sur ce document; il ira droit jusqu'au cœur du peuple. Pour la première fois un gouverneur du Haut-Canada a déclaré que la règle de son gouvernement serait d'agir en harmonie avec les sentiments du peuple. Nous n'avons aucun doute que son excellence ne remplisse honorablement sa promesse, et nous osons prédire qu'elle aura l'honneur de retirer cette belle province de l'abîme de misère où l'ont plongé ses prédécesseurs pour avoir conduit leur gouvernement en harmonie avec les sentiments d'une faction, au lieu de ceux de la masse du peuple."

L'Examinateur dans un article sur la défection récemment découverte du Chef du Département des Terres, P. Hould, M. Sullivan, dit que "le public attend avec beaucoup d'anxiété ce que va faire le gouverneur-général à l'égard de cette affaire." L'Examinateur n'attendait rien moins que le renvoi du Conseil Exécutif actuel, qui a tempé dans cette défection, qui a cherché à la couvrir, qui, au lieu de recommander la destitution du défectueux, aurait recommandé une augmentation de £500 dans son traitement. Il est curieux de remarquer que ce M. Sullivan est le même qui a été nommé par sir George Arthur, Président de la Commission chargée de s'enquérir sur la conduite des Bureaux Publics &c. Vraiment, il est difficile de concevoir comment sir George peut montrer sa figure, après de pareils méfaits administratifs.

Il parait devoir se dessiner trois courants ou nuances d'opinion dans la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, sur la grande question de l'Union basée sur un principe d'exclusion, au préjudice des Canadiens Français.—cette catégorie est toute celle; ceux qui ne veulent pas de l'Union du tout comme le Star et le Statesman, ceux-ci sont "responsable" ou toris; enfin ceux qui veulent ou acceptent l'Union sur des bases équitables, ces derniers sont les Réformistes purs. Il serait assez difficile de prédire quel sera le résultat des discussions.—Canadien.

Ouverture du Parlement du Haut-Canada, le 3.

La salle de Montréal d'aujourd'hui nous fournit le discours du gouverneur Thompson à l'ouverture du Parlement du Haut-Canada. Cette harangue dit que la reine est déterminée à garder les Canadas; qu'il n'y a aucune appréhension pour une invasion; mais que la loyauté des Hauts-Canadiens saurait la repousser; que les documents à l'égard de l'Union seraient prochainement devant le parlement &c. Le gouverneur dans son discours ne se dissimule pas les difficultés qui l'environnent pour l'arrangement des affaires des Canadas. En somme, ce document ne contient rien de concluant, ni de remarquable; c'est une répétition de ce qui a été dit par ses prédécesseurs.

Selon tous les rapports, il parait que le commerce des Etats-Unis avec le Haut-Canada a été très actif pendant la saison qui vient de finir. Les exportations des Etats-Unis ont été plus considérables qu'à l'ordinaire. Dans le Canada les produits de l'agriculture ont trouvé facilement des acheteurs et de bons prix; mais il n'en a pas été de même pour les propriétés, car on a offert des terres cultivées à meilleur marché que celles en friches. Les banques de ce pays paient toutes en espèces.

CONFISCATION.

Du Canadien de Québec du 6 Dec.

La Gazette Officielle d'hier contient les annonces de vente par décret des biens de dix-neuf des personnes trouvées coupables de haute trahison par la Cour Martiale, et dont la plupart ont été exécutées ou exilées. Ces ventes sont toutes annoncées en vertu de writs d'alias fieri facias. Les noms de ces personnes sont: Bonisat Buisson, de Ste. Martine,

huissier; Joseph Dumouchel, de do., cultivateur; Charles Roy dit la Pensee, de St. Clément, cultivateur; Jean Laberge, de Ste. Martine, cultivateur, charpentier; François Xavier Touchette, de Ste. Martine, forgeron; François Maurice Lepailleur, de Châteauguay, huissier; Joseph Guimond, de Châteauguay, journalier; Louis Dumouchel, de Ste. Martine, cultivateur; Jean Marie Thibert, de Châteauguay, cultivateur; Louis Guénier dit Dusault, de Châteauguay, cultivateur; Joseph Narcisse Cardinal, de Châteauguay, Notaire; Jean Louis Thibert, de Châteauguay, cultivateur; Samuel Newcombe, de Châteauguay, médecin; Charles Bergevin dit Langlois, de Ste. Martine, cultivateur; Ignace Gabriel Chevéfais, de Ste. Martine, cultivateur; André Papiéau dit Martigny, de St. Clément, forgeron; Bazille Roy, de St. Clément, cultivateur; Jacques Goyette, de St. Clément, cultivateur.

Hélas! ne se trouvera-t-il donc pas auprès du nouveau gouverneur général quelqu'un assez humain, assez désireux de voir nos plaies politiques se cicatriser, assez ami de l'honneur et de la gloire de la Grande-Bretagne et de sa jeune Reine, pour obtenir de lui que ce dernier trait de ressemblance à la politique Russe en Pologne ne soit ajouté à la politique Britannique en Canada? En Pologne encore, les confiscations n'ont frappé que les hautes nobilités révolutionnaires; mais ici c'est la famille abandonnée de simples cultivateurs, d'humbles ouvriers, même de pauvres journaliers que l'on prive des débris qui ont échappé à la flamme et au pillage. Si les hommes qui ont le pouvoir en main étaient aussi amis de l'honneur Britannique qu'ils le prétendent, ils feraient taire leur vengeance, et suppléeraient eux-mêmes la prérogative d'intervenir pour arrêter le cours de rigueurs qui n'ont déjà que trop puni de simples échauffourées, provoquées encore, de l'aveu même de leurs journaux, par la conduite du parti officiel. Voir l'extrait du Transcript dans un autre article.

La loi de confiscation est une loi cruelle qui dépouille l'innocent pour punir le coupable; mais bien plus grande est son crime quand elle ne frappe que des innocents, les prétendus coupables au Bas-Canada ne sont que des victimes de la cupidité et de la tyrannie. Jugés déguisez par un Cor Sanguinaire et incompréhensible, condamnez à être punis l'innocent, la peine capitale de plusieurs familles, condamnées à l'exil perpétuel, ne sont elles pas des horreurs, des douleurs assez vives à ajouter par les familles de ces malheureux? Faut-il encore que la cupidité de nos gouvernements, après avoir privé leurs protecteurs de leurs soutiens, leur arrache les biens de leurs propriétés, pillées et incendiées par une multitude de sans-freins!

Honte! Honte éternelle au gouvernement anglais!

E. P. C.

Aujourd'hui il est parti une compagnie de 11e. pour Madawaska, laquelle doit être suivie d'une autre Lundi ou Mardi.

Le temps continue à être beau pour la saison, et le fleuve est aussi libre de glace que dans le mois de Juillet. Le seul inconvénient maintenant, c'est le manque de neige à quelque distance de la ville. Au-delà de St. Thomas, du côté d'en bas, de la Pointe aux Trembles, du côté d'en haut, et de Ste. Marie du côté du Sud, on en est encore aux voitures d'été, et dans nos environs mêmes le peu qui était resté de neige est usé par le traillage ou chassé sur d'autres endroits. Il en est de même dans la ville.

Le Canada ayant trouvé une charge parti de Montréal lundi soir et arriva hier avant hier la nuit, charge de provisions, farine et viande. Il est reparti cet après-midi pour Montréal.

CLOTURE DE LA NAVIGATION.—Hier matin vers 11 heures, est parti pour Montréal le St. George, arrivé la veille, et qui sera le dernier bateau à vapeur qui voyageira cette année entre Québec et Montréal. On lit sur le livre de la Bourse que le Canada était prêt à tenter un autre voyage à Québec, mais qu'il n'a pu trouver de fret. Le Canada aurait pu faire son voyage très facilement. Il n'y a pas le plus petit glaçon sur le fleuve, et le temps est doux aujourd'hui, avec un vent d'Est modéré. C'est probablement la première fois que les Bateaux à vapeur ont cessé de naviguer faute de fret, lorsqu'il n'y avait aucun danger à le faire. L'année dernière, à pareille époque, nous signalions le retour du temps doux, mais c'était après un temps d'une sévérité, qui avait rendu la navigation très dangereuse, impossible même. Le St. George partit de Québec le 11 Décembre, en 1837, mais il courut les plus grands dangers, et il faillit les circonstances impérieuses de cette époque pour hasarder un pareil voyage.—Canadien.

PEYTEL EXECUTE.—Les Journaux Français se sont beaucoup occupés de l'affaire Peytel, qui a inspiré en France le plus grand intérêt.

Voici de quoi il s'agit: Peytel était notaire de la ville de Bourg, distingué par ses connaissances, ami de Mrs. Lamartine, de Balzac, Jules Janin et autres hommes de lettres. Peytel contracta un mariage avec une jeune Demoiselle fortunée. Par ses sollicitations, elle fit un testament en sa faveur; et il y avait cinq mois qu'elle était enceinte lorsqu'elle fut trouvée assassinée près du pont d'Andert. Peytel dit que son domestique, dans le voyage qu'il avait entrepris avec sa femme, la tua d'un coup de pistolet, et qu'il entreprit aussi mais sans succès, de l'assassiner; que lui, Peytel le poursuivit, et qu'il parvint à lui casser la tête avec un marteau. D'abord l'histoire controuvée de Peytel fut crue; mais une longue suite de circonstances prouvent évidemment qu'elle était fautive, et que lui seul était l'auteur

de ces deux crimes. Le verdict de culpabilité du jury fut confirmé par la Cour de cassation, et le 4 de Novembre il fut conduit à la place d'exécution à Bourg, où il fut guillotiné.

Nouvelles d'Europe.

Arrivée du Steamer Liverpool, 14 jours plus tôt.

Nous empruntons de l'Indicateur quelques-unes des nouvelles, ci-après mentionnées, apportées par le Liverpool.

INSURRECTION EN ANGLETERRE.

Une sanglante émeute a eu lieu le 4 Novembre, à Newport, dans le Nonmouthshire. Dix mille chartistes se réunirent sur les hauteurs qui environnent Newport, et dans la matinée du 4 novembre, firent une descente dans la ville, avec l'intention de la mettre au pillage, et de massacrer ceux qui feraient résistance. Un détachement du 45me régiment les empêcha de pénétrer dans l'intérieur de la ville, et un combat sanglant s'engagea bientôt. Il y eut 30 ou 40 hommes tués et 60 à 70 blessés du côté des Chartistes; le maire de Newport fut blessé, ainsi qu'un grand nombre de marchands et de soldats.

Les troupes eurent cependant le dessus, et firent deux cents prisonniers qui doivent être jugés par une commission spéciale. Frost, le chef de l'émeute, a été fait prisonnier. La reine a écrit au maire de Newport, pour le remercier de son activité, de sa prudence et de son courage. On croit que le succès des Chartistes aurait entraîné un soulèvement général parmi la population manufacturière.

FRANCE.

34 des Insurgés de mai dernier ont adressé à Mr. le Baron de Pasquier, président de la chambre des pairs, un protest contre leur détention arbitraire. Ils déclarent que les procédés de ce tribunal, quant à eux, a été un cruel abus de la force, qui doit exciter la réprobation de tout homme vertueux, de quelque parti ou nation qu'il soit, et hautement ils demandent d'être mis en liberté ou d'être jugés de nouveau.

Est mort le Général Bernard, antérieur ministre ingénieur dans le service des Etats-Unis, et dernièrement ministre de guerre en France.

Quelques journaux anglais répandent le bruit que le prince Napoléon-Louis trame un complot en France. Ils ajoutent que le maréchal Clausel, depuis long-temps en disgrâce à la Cour de Louis-Philippe, pourrait y prendre part. Nos amis s'occupent toujours de nous.

On a fait, au camp de Fontainebleau, plusieurs expériences de fusils de Mr. Delavigne qui chassent des balles creuses dont l'explosion, en arrivant au but, est susceptible de mettre le feu à un canon, à une distance considérable.

Le Roi Louis-Philippe, né le 6 Octobre 1773, est entré le 6 Octobre dans sa 67e. année.

ESPAGNE.

MADRID, 6 Nov.—Le ministère n'est pas encore composé: l'on attendait, pour prendre une détermination définitive, que la position d'Espartaco se dessinât d'une manière franche et favorable. Plusieurs villages se sont refusés à payer les taxes, ce qui ajoute encore au malaise au gouvernement.

Destitution et arrestation du comte d'Espagne.—Dans la nuit du 29 Octobre, le comte d'Espagne a été déposé du commandement des troupes chartistes. La junte l'envoya chercher avec intention de venir la présider, et c'est dans son sein même qu'il a été désarmé et arrêté pour être conduit en France, ainsi que les membres Ortez, Ferrer et Sempous. Le commandement a été donné à Sagarra. Le secrétaire Adell est aussi en état d'arrestation. Labandero est chargé de faire la visite des papiers du comte d'Espagne. Il parait qu'on s'est engagé à garder le plus inviolable secret sur cette révolution à la turque. Rien n'était encore ébruité à Berga, le lundi 28.

RUSSIE.

ST.-PETERSBOURG, 28 Oct.—D'après des lettres de St. Petersburg en date du 28 Octobre, il parait que la Russie n'avait encore adopté aucun parti définitif au sujet des affaires de Constantinople; toutefois son ambassadeur près de la Puissance Ottomane, se maintenait toujours dans la position qu'il a assumée dès l'origine de la question.

L'état de ses finances empêchera long-temps encore cette puissance de prendre l'offensive.

PRUSSE.

La Gazette de Leipzig dit que le Roi de Prusse, par ressemblance au Pape, est sur le point de modifier les lois des mariages mixtes dans toutes les parties de la monarchie, de manière que les enfants provenant de tels mariages, soient élevés dans la religion protestante.

ORIENT.

Les anglais ne sont pas parfaitement unis entre eux sur la question de l'Orient. Il y a des divisions d'opinion. Les uns veulent l'alliance des Français, les autres l'alliance Russe. Les uns sont contre Méhémet-Ali, les autres pour.

CONSTANTINOPLE.—Un nouvel incendie à Constantinople, dans le quartier des Arméniens, le 15 Octobre, a détruit 400 maisons.

CONSTANTINOPLE, 23 Octobre.—D'après les nouvelles du 23, la flotte anglaise était sur le point de quitter la baie de Beskika pour se rendre à Vourla. Le gouvernement est plus embarrassé que jamais, et le peu d'énergie du Sultan ajoute encore à cette incertitude. Aucune détermination n'a été adoptée jusqu'à ce

jour, et cette question semble devoir se prolonger aussi long-temps que dura, il y a quelques années, la question belge; c'est une nouvelle petite guerre de protocoles.

TEXAS.

Mr. de Saligny, ministre plénipotentiaire Français au Texas, Mr. Duloug secrétaire, sont arrivés à New-York à bord du Liverpool.

Nous avons obtenu des gazettes de Galveston et de Brazoria jusqu'au 14 Novembre. Par les extraits que nous copions de ces journaux, on verra que les Indiens recommencent à dévaster la frontière nord du Texas.

La nouvelle de la prise de Mier par les fédéralistes est aussi confirmée.

Tout marche rapidement à Galveston; le commerce, la population et la construction de maisons. D'après les journaux de cet endroit, il parait que des navires de guerre texiens, au nombre de cinq, doivent visiter les ports des Etats-Unis pour recruter le nombre d'hommes suffisant pour mettre tous les équipages au complet et faire tous les préparatifs nécessaires pour un service actif. Nous ne serions pas surpris d'apprendre, avant deux mois, que tous les ports du Mexique sont bloqués par les troupes Texiennes.

"Ni la France ni les Etats-Unis ne peuvent s'opposer à une mesure de cette nature, puisque ces puissances ont traité avec le Texas comme nation indépendante, en supposant toutefois que la déclaration de blocus soit accompagnée d'une force navale suffisante pour la mettre en vigueur, comme le porte le loi des nations. Mais l'Angleterre et l'Espagne, qui n'ont pas encore reconnu l'indépendance du Texas, ne voudront pas probablement lui reconnaître le droit de bloquer des ports avec lesquels ils ont des relations commerciales très suivies."

Le schooner de guerre du Texas, le San Antonio, est arrivé de Galveston à la Nouvelle-Orléans, après une traversée de 10 jours. Les lettres reçues par ce navire annoncent que Maximilien est tombé au pouvoir de l'armée texienne, sous les ordres des colonels Karnes et Ross. Cette nouvelle, quoique généralement accréditée, demande confirmation.

Le journal de la Havane, à la date du 15 septembre, tenait assez à jour ce qui s'est passé. Il mentionne des détails au sujet d'une attaque faite par les Fédéralistes sur la ville de Guerrero, située près de Rio de Norte. Il rapporte le rapport du commandant de cette place, il aurait fait passer un rôle de la garnison. Il ajoute que le corps de troupes Fédéralistes, sous les ordres de Canales, se pressaient d'écrire leur, et que la province allait être livrée à un danger imminent, si le gouvernement ne le hâtait d'envoyer un puissant renfort.

CONGRES DES ETATS-UNIS.

WASHINGTON.—Les difficultés survenues au Congrès à l'occasion des élections de New-Jersey, ne sont pas encore apaisées. Les discussions les plus animées n'ont pas cessé de tenir en émoi les membres de la Chambre, et en dépit de toutes les mesures proposées tour à tour, les choses sont toujours dans le statu quo.

On prépare maintenant à l'Ecole Militaire un ballon destiné à naviguer dans l'air avec une direction précise, au gré de l'aéroteur, M. Garnerin. De chaque côté de la nacelle sont placées quatre palettes, imitant des ailes de moulin à vent, et que l'aéroteur fait mouvoir à l'aide d'un mécanisme intérieur dont lui seul a le secret. La résistance de l'air, à chaque palette dont il est frappé, se réfléchit sur le ballon et le porte en avant, absolument comme loiseau qui vole ou le poisson qui nage. M. Garnerin a déjà tenté quelques essais, dont la réussite a été parfaite.

On a découvert une mine d'ar considérable dans le comté de Randolph, Alabama. Dans un seul jour, on a obtenu une quantité de métal évaluée à 4,000 dollars. Cette mine est, dit-on, la plus riche de l'Amérique du Nord.

*Voici quels ont été les mouvements comparés de commerce de la France pendant les trois dernières années:

ANNÉES.	IMPORT.	EXPORT.	TOTAL.
1836	996,000	961,000	1,957,000,000.
1837	808,000	738,000	1,546,000,000.
1838	957,000	956,000	1,913,000,000.

C'est avec les Etats-Unis et l'Angleterre que la France a ses plus importantes relations commerciales. En 1836 le commerce des Etats-Unis pour un chiffre de 16 pour cent dans les transactions de la France, et l'Angleterre figura pour un chiffre de 12 pour cent. Au résumé, le commerce de la France, à l'exception de ses relations avec le Mexique et les colonies, a éprouvé une véritable amputation.

Lundi dernier, un individu nommé Kerr, annonça qu'il avait consommé ses lectures sur les causes et la guérison de la folie." Quelques jours après il se suicida, et le verdict constaté que ce suicide était le résultat d'une affliction mentale.

MR. LE DR. J. G. VALLEL est décédé à Montréal dimanche dernier à l'âge de 35 ans, après une attaque prolongée de paralysie. Le Dr. VALLEL jouissait à juste titre de l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître, comme médecin et comme citoyen.

A l'heure où nous mettons sous presse, la maille du sud n'est pas arrivée, vu le mauvais état des chemins.

Comme nous l'avons annoncé à nos abonnés, nous craignons de ne pouvoir faire sortir le numéro de cette semaine; cependant, le désir de ne pas occasionner une interruption nous a porté à prendre des mesures pour leur donner une demi-feuille.

DECES.

- A Albany, N. Y. le 28, Godefroy Onais, natif de Saint-Eustache, Bas-Canada, âgé de 21 ans.
- A St. Anne de la Rivière, le 23 novembre, le Dr. Jean Charles Chrétien Beauvais, âgé de 33 ans.
- A Québec, le 5 à l'âge de 58 ans, Thomas Marquet Verreuil, épouse de M. Charles Verreuil, marchand, et originaire de St. Louis.